

du ministre. Il nous a dit que l'offre de services supplémentaires par ces compagnies régionales de transport aérien serait prise en considération. Je me demande si par ailleurs le ministre, le ministère ou la Commission canadienne des transports n'inviteront pas aussi les services régionaux de transport à desservir particulièrement les régions où des besoins de ce genre s'imposent, dans l'Ouest comme dans l'Est du Canada.

L'hon. James Richardson (ministre d'État): A mon avis l'initiative doit venir des services régionaux de transport. La Commission ne s'opposerait à aucune demande raisonnable.

M. MacDonald: Une autre question complémentaire, monsieur l'Orateur. Est-il exact que ni le ministre, ni ses collaborateurs, ni la Commission des Transports ne feront une évaluation indépendante des besoins et ne présenteront aucune demande de ce genre aux transporteurs aériens?

L'hon. M. Richardson: J'ai déjà signalé que la Commission avait pris contact avec les lignes aériennes et les avait consultées; mais la demande doit tout de même venir des lignes aériennes régionales si elles veulent fournir des services. Toutes les demandes raisonnables seraient agréées par la Commission.

LA FATIGUE DES PILOTES DE RÉACTÉS

M. W. B. Nesbitt (Oxford): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre suppléant des Transports. Puisque le premier ministre et d'autres nous ont assurés que les autres lignes aériennes feraient de leur mieux, au cours de cette situation d'urgence, pour offrir leurs services là où on leur demanderait, le ministre veillerait-il à ce que l'on ne demande pas aux pilotes, surtout à ceux des jets, de longues heures de travail, vu l'important facteur de sécurité en cause? Si je dis cela, c'est qu'on a parlé, au début de cette session, du problème des longues heures de travail des pilotes de jets, même sur les lignes régulières. Le facteur de sécurité est ici primordial.

L'hon. James Richardson (ministre d'État): Monsieur l'Orateur, le député fait valoir là un bon argument. Je suis certain que les sociétés aériennes elles-mêmes ainsi que la Commission tiendront à s'assurer que les heures de travail des pilotes ne dépassent pas la limite raisonnablement prévue pour la sécurité des voyageurs.

[M. MacDonald.]

LA DÉFENSE NATIONALE

LE SYSTÈME ABM—L'OPPORTUNITÉ D'UNE DÉCLARATION AU SUJET DU SYSTÈME SAFEGUARD

M. T. C. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. Il y a quelques semaines, il a indiqué que le gouvernement étudiait le réseau de missiles antimissiles Safeguard proposé par le président Nixon. Il a alors dit qu'il verrait si le gouvernement devait rejeter la proposition ou offrir de collaborer. Je voudrais savoir si la décision du premier ministre est prise.

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Nous n'en sommes pas encore arrivés à une conclusion, monsieur l'Orateur, mais il semble que le débat se poursuit fort bien aux États-Unis sans que nous en soyons.

M. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles): Je ne m'inquiète pas du débat aux États-Unis, monsieur l'Orateur, mais de ses conséquences pour le Canada. Je demande au premier ministre s'il y a eu des délibérations à un niveau quelconque du gouvernement sur la possibilité de notre collaboration au réseau Safeguard et à NORAD. D'autre part, le Canada cherche-t-il à obtenir des contrats pour la construction du matériel qu'exigera le système ABM?

Le très hon. M. Trudeau: Je ne puis répondre à cela monsieur l'Orateur. Je sais qu'une question semblable est inscrite au *Feuilleton* et qu'on y répondra en temps utile.

M. David MacDonald (Egmont): Une question complémentaire, monsieur l'Orateur. Le premier ministre pourrait-il dire si, lorsque le gouvernement fera sa déclaration à la Chambre ou publiera un Livre blanc sur la politique de la défense nord-américaine, l'attitude du Canada au sujet de la question missiles antimissiles y sera exposée clairement?

Le très hon. M. Trudeau: Je l'espère, monsieur l'Orateur.

[Français]

LA FONCTION PUBLIQUE

LA PRIME AU BILINGUISME

M. Gérard Laprise (Abitibi): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au très honorable premier ministre.

Ayant récemment déclaré que le bill sur les langues officielles pourrait être déposé et étudié d'ici quelques semaines, le très honorable